ACADÉMIE DE TOULOUSE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Ecole élémentaire publique
Emile Massio

Route de St Sulpice
31 660 Buzet s/ Tarn

Téléphone
05 34 26 50 30

Mél.
ce.0311647x@ac-toulouse.fr

Web
http://pedagogie.ac-toulouse.fr/eco-elem-buzet/

CRISE SANITAIRE DE LA COVID-19 | RENTREE SCOLAIRE 2020-2021 : MODALITES PRATIQUES

Rédigé le Vendredi 28 août 2020, modifié le lundi 31 août 2020 *
A l'intention des familles

Madame, Monsieur,

A quelques jours de la rentrée, élus, personnels communaux, personnels de l'enseignement, Madame Valentin et moi-même, sommes tous mobilisés pour offrir à vos enfants, dans le contexte particulier que nous traversons, une rentrée des classes sereine et propice aux apprentissages.

Dans l'élaboration de ces modalités, les cinq critères suivants ont été pris en compte :

1. Les règles de la distanciation physique
2. L'application des gestes barrières
3. La limitation du brassage des élèves
4. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
5. La formation des élèves et des personnels à la distanciation physique et aux gestes barrières

Au-delà de cette logique d'élaboration, il nous paraît indispensable de vous informer le plus clairement possible sur les modalités de cette rentrée que nous avons prévue pour l'école élémentaire. C'est l'objet de cette note d'information qui détaillera également, dans un objectif de synthèse, l'organisation sur les temps périscolaires.

* les mises à jour sont repérées en rouge

1. CALENDRIER : UNE REPRISE POUR TOUS LE MARDI 1ER SEPTEMBRE

L'objectif de cette rentrée 2020 est d'accueillir tous les élèves dans un cadre serein, propice aux apprentissages et à la reprise de la vie collective.

En ce début d'année scolaire, les priorités sont d'évaluer les élèves afin de mieux les accompagner et de consolider leurs apprentissages. Une réponse personnalisée leur sera apportée afin qu'ils retrouvent le chemin de la réussite.

2. LE PREALABLE A UN RETOUR DE VOTRE ENFANT

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire.

Ils doivent, dans ce cas, m'en informer et en informer Madame Azema, Directrice de l'Alae.

Les personnels (enseignants, animateurs, personnels techniques) procèdent de la même manière.

3. LES REGLES DE LA DISTANCIATION PHYSIQUE

Les surfaces des classes (environs 60 m2), des salles de restauration cloisonnées offrent des conditions d'accueil confortables.

Le déménagement dans les classes d'une partie du mobilier (armoires, bibliothèque, …) nous permet donc d'organiser les espace cité ci-dessus, de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves.

4. L'APPLICATION DES GESTES BARRIERE : LES ELEVES

LAVAGE DES MAINS :
Le lavage des mains doit être réalisé, *a minima* :

- à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ;
- avant chaque repas ;
- après être allé aux toilettes ;
- le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distanciation physique.

CONTROLE DE TEMPERATURE
7 thermomètres sans contact permettent de vérifier, au besoin, la température des élèves.

VISIERES PEXIGLAS :
Lors de cette rentrée, chaque classe disposera d'un stock de visières à fixer sur une casquette. Néanmoins, M. Joviado a fait en sorte d'en mettre en quantité suffisante à disposition de vos enfants.

Dans le protocole sanitaire en vigueur, rien n'est dit sur ce matériel de protection. Par conséquent, ce point sera laissé à l'appréciation de chaque enseignant qui décidera d'intégrer tout ou partie de ce matériel dans son fonctionnement de classe.

PORT DU MASQUE POUR LES PERSONNELS :
Il est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que de leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs.

PORT DU MASQUE POUR LES ELEVES :
Pour les élèves des écoles élémentaires, le port du masque n'est pas recommandé mais des masques sont à disposition pour équiper les enfants présentant des symptômes dans l'attente de leur départ de l'école.

Les familles qui souhaitent équiper de masque leur enfant peuvent le faire.

VENTILATION DES CLASSES & AUTRES SALLES :
Les salles de classe ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés 5 fois dans la journée :

1. le matin avant l'arrivée des élèves,
2. pendant chaque récréation,
3. au moment du déjeuner
4. pendant le nettoyage des locaux.

Cette aération dure 15 minutes *a minima*.

5. LA LIMITATION DU BRASSAGE DES ELEVES

De façon générale et hors temps de classes, le brassage sera limité aux cohortes : CP, CE1, CE2, CM1, CM2. C'est sur cette règle que l'organisation pratique visant la limitation du brassage a été bâtie.

TRANSPORTS SCOLAIRES :
La limitation du brassage dans les transports scolaires n'est pas obligatoire. Toutefois, les écoliers qui utilisent les transports scolaires doivent porter un masque si la distanciation entre élèves ne peut être garantie.

ACCUEIL ALAE :
Chaque groupe se voit attribuer 1 salle par niveau :
-Salle coin calme : CP
-Salle Baby : CE1

-Salle NAP : CE2
-Salle motricité 1 : CM1
-Salle motricité 2 : CM2

Chaque animateur s'occupe du même groupe d'enfant.

a) Matin :
Chaque enfant est accueilli dans la salle dédiée à son groupe, avec 1 animateur.
Les petits déjeuners fournis par les familles sont maintenus.
ENTREES ET SORTIES :
5 entrées distinctes dédiées pour éviter la concentration et le brassage. Les classes sont regroupées par couloir de distribution :

Portail stade (parking city)	CP1 (Mme Donnart) & CP2 (Mme Bonnet)
Portail à gauche du portail Alae (parking tennis)	CE1 (Mme Gasch) & CE1 (Mme Weber)
Portail livraison cantine (parking cantine)	CE2 (Mme Ciry) & CE2 (M. Desplas)
Portail cantine (parking cantine)	CM1 (Mme Estrade) & CM1 (M. Soubiran)
Portail pompiers (parking ancienne gare)	CM2 (Mme Cioppani) & CM2 (Mme Auriol & M. Fileri)

L'entrée principale est cédée, comme l'an passé, à la maternelle.

RECREATIONS :
L'accès aux jeux, aux bancs et espaces collectifs extérieurs est autorisé. La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (ballons, jouets, livres, jeux, journaux, dépliants réutilisables, crayons, etc.) est permise.

Une organisation **« 2 temps différents », « 3 zones distinctes »**

2 temps :

	Horaires	
Matin	10h15-10h30	CP1 (Mme Donnart) - CP2 (Mme Bonnet) - CE1 (Mme Weber) – CE1 (Mme Gasch) – CE2 (Mme Ciry-Tezza)
	10h45-11h00	CE2 (M. Desplas) - CM1 (Mme Estrade) – CM1 (M. Soubiran) – CM2 (Mme Cioppani) – CM2 (Mme Auriol & M. Fileri)
Après-Midi	14h30-14h45	CP1 (Mme Donnart) - CP2 (Mme Bonnet) - CE1 (Mme Weber) – CE1 (Mme Gasch) – CE2 (Mme Ciry-Tezza)
	15h00-15h15	CE2 (M. Desplas) - CM1 (Mme Estrade) – CM1 (M. Soubiran) – CM2 (Mme Cioppani) – CM2 (Mme Auriol & M. Fileri)

Un intervalle de 15 minutes entre les deux services permet d'éviter les croisements aux points de nettoyage des mains.

3 zones :

Matin	Zone 1 : stade	Zone 2 : cour (1/2)*	Zone 3 : cour (2/2)*
10h15-10h30	CP1 - CP2	CE1-1 – CE1-2	CE2-1 (Mme Ciry-Tezza)
10h45-11h00	CM2-1 – CM2-2	CM1-1 – CM1-2	CE2-2 (M. Desplas)

Après-midi	Zone 1 : stade	Zone 2 : cour (1/2)*	Zone 3 : cour (2/2)*
14h30-14h45	CP1 - CP2	CE1-1 – CE1-2	CE2-1 (Mme Ciry-Tezza)
15h00-15h15	CM2-1 – CM2-2	CM1-1 – CM1-2	CE2-2 (M. Desplas)

* Le découpage des zones de la cour sera entériné lors de la journée de prérentrée des enseignants.

RESTAURATION LE MIDI :
Les repas sont pris par un groupe d'élève dans sa salle dédiée.
Il y a cinq salles :
Salle 1 : Réfectoire côté rue, gauche
Salle 2 : Réfectoire côté cour, gauche
Salle 3 : Réfectoire côté rue, droit
Salle 4 : Réfectoire côté cour, droit
Salle 5 : Préfabriqué

Après l'appel, le lavage des mains est organisé comme suit :

1er service	2nd service
CP 1 : Lavabos cour	CP 2 : Lavabos cour
CE1-1 : Lavabos cour	CE1-2 : lavabos cour
CE2-1 : Toilettes cantine	CE2-2 : Toilettes cantine
CM1-1 : Lavabos cour	CM1-1 : lavabos cour
CM2-1 : Toilettes cour	CM2-2 : Toilettes cour

A la fin du temps d'activité, les enfants se regroupent par classe devant les lavabos à l'aide de l'affichage et sont pris en charge par l'animateur référent pour le passage au réfectoire après lavage des mains.

Temps du repas :
L'animateur accompagne son groupe dans les salles de restaurant scolaire :

- CP : rentrent et sortent par les vestiaires
- CE1 : rentrent et sortent par les vestiaires
- CE2 : mangent au RASED
- CM1 : rentrent et sortent par la porte de gauche
- CM2 : rentrent et sortent par la porte de droite près du portail bus

Une salle du réfectoire est attribuée à chaque cohorte par niveau : 1 classe de chaque niveau mange au 1er service, la seconde au second service (ex : CP-1 1er service, CP-2, 2nd service).

Chaque animateur se voit attribué une classe qui restera la même tout au long du cycle : cela permettra de limiter les contacts mais aussi de renforcer les liens enfants/animateur.

La distanciation d'un mètre sera respectée entre les groupes, soit une table sur deux à chaque service. Les tables du second service seront donc inutilisées jusqu'à l'arrivée des enfants.

Temps d'activité :
Les enfants sont accueillis dans les salles d'activités et cours respectives.

De 13h35-13h45, les enseignants prennent le relai des animateurs dans leur zone respective.

GARDERIE DU SOIR ALAE :
Le soir, les enfants accueillis à l'alae se regroupent dans les salles respectives pour un temps d'appel et de goûter.

Ils ont ensuite la possibilité de jouer dans la cour ou de rester dans la salle pour le temps d'activité.
L'accueil à lieu au portail de l'alae aux horaires habituels, de 16h15 à 18h30. Les adultes devront respecter la distanciation et le port du masque.

NAP :
Les NAP élémentaires et maternelles sont maintenus et auront lieu dans les salles de réfectoire, en extérieur ou dans le hall jaune.
Les inscriptions se feront néanmoins par cycle et par niveau (ex : Cycle 2, NAP dessin pour les CP, NAP danse pour les CE1. Cycle 3 NAP dessin pour les CM1, danse pour les CM2)

ETUDES SURVEILLEES :
Dans l'hypothèse où les enseignants s'engagent comme l'an passé sur un temps d'étude, deux études surveillées seront organisées comme suit :

- Une étude CE (quatre classes concernées), une étude CM (quatre classes concernées)
- Un effectif maximum fixé à 25 élèves par étude
- Lieux : 2 salles de restauration qui auront bénéficié d'un nettoyage complet après le 2nd service
- Une place fixe attribuée à chaque élève

Je reviendrai vers vous après la journée de prérentrée du 31 août afin d'entériner cette organisation des études qui reste une hypothèse.

6. LE NETTOYAGE ET LA DESINFECTION DES LOCAUX

Chaque salle est nettoyée et désinfectée le soir après la classe et la garderie par une entreprise extérieure.

Un nettoyage des « points de contact » (poignées de wc, de portes d'entrées, des robinets de lavabos des wc, des poussoirs de campagne, …) est effectué au moins une fois par jour par un personnel municipal dédié.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après le service.

7. LA FORMATION DES ELEVES

Les élèves bénéficient d'une information pratique sur les gestes barrières dont l'hygiène des mains, le port du masque ainsi que d'une explication concernant l'actualisation des différentes mesures. Celle-ci est adaptée à l'âge des élèves.

Une attention particulière est apportée aux élèves en situation de handicap pour leur permettre, en fonction de leur âge, de réaliser les gestes barrières et de distanciation. Les personnels ALSH, en collaboration avec l'enseignant reprennent et adaptent cette information pratique.

L'éducation à l'hygiène et à la santé fait l'objet d'une attention particulière dans le cadre des cours.

8. EN CAS DE SYMPTOMES CHEZ UN ELEVE

L'élève est immédiatement isolé avec un masque à l'infirmerie dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale.

Les gestes barrière sont respectés.

Vous êtes avertis sans délai afin de pouvoir venir chercher votre enfant en respectant les gestes barrière.

L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

Philippe Fileri,
Directeur de l'école

ECOLE PRIMAIRE
BUZET/TARN
(H.-G.)